

Semaine Economique de la Méditerranée
Jeudi 2 décembre 2010

Discours du Président Eugène Caselli

L'objet et l'intérêt de cette quatrième Semaine économique de la Méditerranée justifient tout à fait la part que la communauté urbaine Marseille Provence Métropole prend à son organisation, ainsi qu'à son déroulement. La semaine a en effet l'ambition de proposer aux participants un espace d'échanges, de discussions et de réflexion sur les projets de développement et les actions qu'ils mettent en œuvre afin de concilier les objectifs visés en matière de performance économique, d'organisation urbaine et de gestion des ressources.

Cela répond tout à fait au vaste champ de compétences que la loi française a transférées aux communautés urbaines, à l'esprit qui anime les politiques engagées par Marseille Provence Métropole et à la perspective de développement durable que nous donnons à nos actions. J'ajouterais même que nous sommes ici au cœur de notre stratégie et de nos missions.

Sur la façade méditerranéenne, le territoire des dix-huit communes de MPM bénéficie d'une situation géographique, historique, économique et culturelle très privilégiée. Elle nous permet d'envisager sérieusement une évolution de ce territoire vers la constitution à moyen terme d'une véritable métropole euroméditerranéenne de deux millions d'habitants. Nos atouts pour y parvenir sont le grand port maritime, un réseau d'infrastructures performant, la naissance d'une université de haut rang international à partir de la fusion de nos trois universités, et, bien sûr, l'attraction dont bénéficie notre région par son climat, ses paysages, son patrimoine naturel et culturel, et puis un programme heureusement chargé de manifestations et d'événements de portée internationale et à fort retentissement.

La recherche du meilleur développement économique pour notre territoire et ses habitants, du développement le plus harmonieux possible pour préserver l'environnement et le plus orienté vers les activités à forte valeur ajoutée pour conforter notre image à l'extérieur, tout cela nous a fait faire le choix, résolu, de l'innovation scientifique et technologique dans le cadre de l'économie de la connaissance.

Ce choix se traduit par l'extension continue de nos sites où se rencontrent et concentrent la recherche, l'enseignement supérieur et les entreprises : le technopôle de Château-Gombert et le parc scientifique de Marseille Luminy. Il nous revient d'en faciliter l'accès aux entreprises, naissantes ou déjà bien implantées sur leur marché, et d'en améliorer la desserte et le cadre. Notre soutien reste acquis aux sept pôles de compétitivité qui ont été reconnus dans notre espace et nous cofinançons des projets de recherche et développement portés par des entreprises présentes sur le territoire et labellisés par les pôles de compétitivité. Précieux dans une région où le problème foncier se pose avec acuité, nos parcs d'activités mobilisent d'importantes surfaces à l'intention des établissements industriels ou de service : 200 hectares sur le pôle Nord-Ouest et 70 hectares sur le pôle

Est. Pour compléter son offre, Marseille dispose de deux zones franches urbaines et puis, bien sûr, de l'opération d'intérêt national Euroméditerranée dont l'extension a été décidée et qui aura totalement transformé une importante partie de la ville centre de notre communauté et des quartiers entiers jusqu'alors en grande difficulté.

Pour progresser sur la voie que nous avons choisie, il nous faut être exemplaire dans nos projets et leur réalisation. En y parvenant, nous pouvons être utiles à nos voisins et partenaires de Méditerranée qui doivent faire des choix pour les étapes suivantes de leur développement en tenant compte des spécificités de cet espace géographique sensible.

Je vous remercie.